

**OFFICE NOTARIAL DE ROGLIANO  
SELAS PAOLETTI NOTAIRES ASSOCIES**

**Commune de RUSIO (HAUTE-CORSE)**

**AVIS DE CREATION  
DE TITRE DE PROPRIETE**

**Date de L'acte : 26/06/2025**

Suivant acte reçu par Maître **Christophe RAMAZZOTTI**, Notaire au sein de la Société d'Exercice Libéral par Action Simplifiée « SELAS PAOLETTI NOTAIRES ASSOCIES », titulaire d'un Office Notarial à ROGLIANO (Haute-Corse)", lieu-dit Pian delle Borre

Il a été dressé conformément à l'article 1 de la loi du 06 mars 2017 :

Un acte de Notoriété constatant une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive et aux dispositions des articles 2261 et 2272 du Code Civil.

**IDENTITÉ DES REQUERANTS**

Monsieur François ROCCHI, retraité, demeurant à AJACCIO (20000), Résidence Cardo Bâtiment O, Rue des Magnoliasépoux de Madame Jocelyne Marie Marguerite Lucie CRISTI.

Né à RUSIO (20244) le 7 avril 1944.

Marié à la Mairie d'AJACCIO (20000), le 17 décembre 1966 sous le régime de la communauté de biens réduite aux acquêts à défaut de contrat de mariage préalable à son union.

Non lié par un pacte civil de solidarité.

De nationalité française.

Résident au sens de la réglementation fiscale.

Madame Benoîte ROCCHI, retraitée, demeurant à TATTONE (20219), Centre hospitalier.

Née à RUSIO (20244) le 29 janvier 1939.

Célibataire.

Non liée par un pacte civil de solidarité.

De nationalité française.

Résidente au sens de la réglementation fiscale.

Monsieur Jean-Paul ROCCHI, retraité, demeurant à HELESMES (59171) 47 rue Moreau.

Né à RUSIO (20244) le 22 décembre 1935.

Veuf de Madame Léone DUFOUR et non remarié.

Non lié par un pacte civil de solidarité.

De nationalité française.

Résident au sens de la réglementation fiscale.

**- Désignation des Biens :**

A RUSIO (HAUTE-CORSE) 20244, 40 Chemin di u Lavatoghju.  
Une parcelle de terre.

Figurant ainsi au cadastre :

Section	N°	Lieudit	Surface
A	266	RUSIO	00 ha 02 a 35 ca

**- Désignation des Biens :**

A RUSIO (HAUTE-CORSE) 20244, Lieu-dit Piete, Rusio, Foce di Rusio, Valle, Catarelle et Agiarette.  
Des parcelles de terre.

Figurant ainsi au cadastre :

Section	N°	Lieudit	Surface
A	29	PIETE	00 ha 43 a 86 ca
A	30	PIETE	00 ha 47 a 10 ca
A	18	PIETE	00 ha 13 a 21 ca
A	227	RUSIO	00 ha 02 a 38 ca
A	363	FOCE DI RUSIO	01 ha 72 a 32 ca
A	567	VALLE	00 ha 12 a 65 ca
A	665	CATARELLE	00 ha 29 a 80 ca
A	364	FOCE DI RUSIO	00 ha 27 a 75 ca
A	579	VALLE	00 ha 23 a 14 ca
A	699	AGIARETTE	00 ha 08 a 74 ca

Total surface : 03 ha 80 a 95 ca

Il est précisé que la parcelle ci-dessus identifiée au cadastre section A numéro 364 est un bien non délimité d'une contenance de cinquante-cinq ares cinquante-et-un centiares (00ha 55 51ca).

Il est précisé que la parcelle ci-dessus identifiée au cadastre section A numéro 579 est un bien non délimité d'une contenance de cinq hectares soixante-dix-huit ares trente quatre centiares (05ha 78a 34ca).

Il est précisé que la parcelle ci-dessus identifiée au cadastre section A numéro 699 est un bien non délimité d'une contenance de dix-sept ares quarante-neuf centiares (00ha 17a 49ca).

**- Désignation des Biens :**

A RUSIO (HAUTE-CORSE) 20244, Lieu-dit Rusio,  
Une maison à usage d'habitation.

Figurant ainsi au cadastre :

Section	N°	Lieudit	Surface
A	246	RUSIO	00 ha 00 a 37 ca

Conformément à l'article 1 de la loi du 06 mars 2017 :

*« Lorsqu'un acte de Notoriété porte sur un immeuble situé en Corse et constate une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive, il fait foi de la possession, sauf preuve contraire.*

*Il ne peut être contesté que dans un délai de 5 ans à compter de la dernière des publications de cet acte par voie d'affichage, sur un site internet et au service de la publicité foncière. »*

**Adresse électronique de l'étude : [julie-anne.paoletti@notaires.fr](mailto:julie-anne.paoletti@notaires.fr)  
(où doit être envoyé l'avis de réception par la préfecture)**